
MINISTÈRE DE LA JUSTICE DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

CENTRE PENITENTIAIRE DE DUCOS
Quartier Champigny BP 18 97224 DUCOS

APPEL A PROJET

A PROCEDURE ADAPTEE

I. CAHIER DES CHARGES

**Formation professionnelle des
personnes placées sous
main de justice**

Année 2012

Proposition à remettre au plus tard le : **lundi 22 octobre 2012 à 16 h 00**

CENTRE PENITENTIAIRE DE DUCOS

Quartier Champigny 97224 Ducos

Tél. : 0596.77.30.21 ou au 77.25.71 / Fax : 0596.77.30.39

Fp.cp-ducos@justice.fr ou valerie.pognon@justice.fr

Sommaire

PREAMBULE.....	P.2
- Genèse.....	P.3
- Rôle du CP.....	P.3
- Calendrier prévisionnel.....	P.4
CAHIER DES CHARGES.....	p.5
LA DEMANDE DE FORMATION	
DESCRIPTION DES ACTIONS.....	p.11
▪ Lot n° 1	p. 12
▪ Lot n° 2	p. 12 à 13
▪ Lot n° 3	p. 14 à 16
▪ Lot n° 4	p. 17 à 23

PREAMBULE

Contexte

Dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage d'environ 30 %, beaucoup de détenus s'ils ne sont pas accompagnés au cours de leur dynamique d'insertion risquent de récidiver.

Lorsque l'on sait que le chômage demeure étroitement lié au niveau de formation, il est important d'accompagner l'évolution en compétences et en qualification des personnes placées sous main de justice.

En effet, selon l'INSEE, le taux de chômage des actifs sans diplôme atteint 28,8%. Plus que jamais, le diplôme apparaît comme une opportunité supplémentaire d'accéder à l'emploi : le taux de chômage des diplômés de niveau Bac+2 est deux fois et demi moindre (11,9 %) que celui des Bac+5, qui est de 7,1%.

Aussi pour permettre aux détenus d'accéder à ce droit, faciliter leur insertion et/ou leur réinsertion sociale et professionnelle et lutter contre la récidive, l'un des leviers de l'administration pénitentiaire est la formation professionnelle.

Il s'agit pour le Centre Pénitentiaire de Ducos de mettre en place un dispositif de formation qui prendra en compte deux axes forts, en particulier dans les secteurs pour peine :

- **les activités professionnelles qui se déroulent en détention** : Il est en effet aujourd'hui indispensable d'améliorer l'adéquation entre les qualifications professionnelles requises aux postes de travail offerts en détention et le niveau d'expérience et de qualification des personnes détenues pouvant y accéder.
- **Les activités professionnelles hors détention** : Pour tous les détenus sortants, la formation représente un enjeu primordial, c'est pour eux une condition importante de leur réinsertion sociale. Plus encore que d'autres, ils sont concernés par l'objectif d'accès à une qualification afin d'être en adéquation de compétences requises par l'évolution des technologies, des produits et des marchés.

La genèse

La formation professionnelle en milieu pénitentiaire est conduite en partenariat entre le Ministère de la Justice et le Ministère de l'économie, des Finances et de l'Emploi. Les modalités de prise en charge visent à garantir aux personnes incarcérées **des prestations identiques à celles des publics en grande difficulté**.

L'administration pénitentiaire est responsable de l'analyse des besoins, de la conception et de la mise en œuvre des programmes de formation, de leur suivi et de leur évaluation.

Elle sensibilise en permanence les organismes en charge de la formation des mineurs et des adultes et facilite l'implantation de programmes innovants, en prise sur les dispositifs de droit commun.

Les principaux axes politiques et d'organisation de la formation professionnelle dans les établissements pénitentiaires sont définis dans la circulaire interministérielle du 28 avril 1995, complétée par la circulaire IRILL du 2 juillet 2003 qui fixe les grands principes de mise en œuvre et d'organisation de la formation professionnelle dans les services déconcentrés.

Schéma directeur, document d'orientation, outil de réflexion stratégique, le plan de formation pour l'établissement fixe un cadre d'intervention à l'ensemble des acteurs concernés par l'insertion professionnelle des publics détenus. Support d'une programmation acceptée et consensuelle, le plan de formation permet d'afficher les priorités d'une structure pénitentiaire.

La formation professionnelle des personnes détenues reste de la compétence de l'État. Toutefois, il est important que les dispositifs de formation professionnelle mis en place à destination des personnes détenues puissent bénéficier de l'appui du Conseil régional, et ce afin de faire coïncider les publics de droit commun avec les publics dits spécifiques.

Afin de préciser les objectifs, les contours et les principes de cette obligation de formation une analyse des besoins réalisée, entre autres à partir des souhaits des détenus et des besoins recensés par certains gradés de l'institution pénitentiaire. Elle nous a permis de concevoir et d'organiser ce dispositif avec des actions de formation qui devront permettre de :

- Renforcer des compétences partiellement maîtrisées
- Développer de nouvelles compétences
- Accroître les capacités d'analyse et de réflexion des détenus
- Elever le niveau de qualification de ces apprenants.
- Améliorer la compétitivité des détenus sur le marché du travail

Rôle du Centre Pénitentiaire de Ducos

Le service public pénitentiaire assume une double mission : il participe à l'exécution des décisions et sentences pénales et au maintien de la sécurité publique et **il favorise la réinsertion sociale des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire.**

En collaboration avec des partenaires publics, l'administration pénitentiaire met en place des actions de formation et des dispositifs d'insertion qu'elle propose aux détenus ou aux personnes faisant l'objet d'une mesure restrictive de liberté. La formation, qu'elle soit générale ou professionnelle, constitue donc pour le Centre Pénitentiaire l'un des outils essentiels de la réinsertion.

Objet du marché

Le présent cahier des charges a pour objet de solliciter l'expertise de prestataires pour la mise en place d'actions de formation en direction des :

- Détenus femmes longues et courtes peines
- Détenus hommes longues et courtes peines

Le plan de formation se déroulera sur les exercices 2012-2013.

Calendrier

Date limite de réponse : lundi 22 octobre 2012 à 16 h 00

Analyse des réponses : semaine 43 ou 44

Mise en œuvre : 15 novembre 2012

***CAHIER DES CHARGES DE REPONSE
AUX SESSIONS DE FORMATION***

1. Présentation du commanditaire

Définition d'un établissement pénitentiaire :

« La formalité juridique essentielle et préalable à toute détention étant en application des dispositions de l'art. D149CPP l'acte d'écrou, l'existence d'un greffe judiciaire constitue au plan administratif l'élément fondateur de la notion d'établissement pénitentiaire » (circulaire Administration Pénitentiaire du 30 avril 1985).

Tout établissement pénitentiaire doté d'un greffe judiciaire est classé dans l'une des catégories suivantes :

- Maison d'arrêt,
- Maison Centrale,
- Centre de détention,
- Centre autonome de semi-liberté.

Un établissement comportant différentes unités de détention relevant de plusieurs des quatre catégories est désigné par l'expression unique de *Centre Pénitentiaire*, ce qui est le cas en Martinique où le même établissement englobe Maison d'arrêt, Centre de détention, Quartier Centre de Détention Régionale (QCDR)...

Le centre pénitentiaire de DUCOS a été construit pour remplacer le centre pénitentiaire de Fort de France, ancien couvent réhabilité en prison en 1845, qui présentait des lacunes importantes : vétusté, exigüité des locaux, capacité d'accueil insuffisante

En théorie le Centre dispose de 548 places mais reçoit plus de 800 détenus.

Au niveau éducatif il faut distinguer le personnel détaché de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle assurée par des prestataires de formation.

Les actions de formation professionnelle au centre Pénitentiaire de Ducos font partie intégrante de la politique d'insertion menée par l'administration pénitentiaire

La formation professionnelle des personnes placées sous main de justice est définie conjointement avec le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

L'État intervient pour financer les dispositifs mis en place dans les établissements pénitentiaires. Les Régions disposent d'une compétence de droit commun en matière de formation professionnelle et peuvent contribuer au financement des actions de formation professionnelle.

Les personnes suivies par l'administration pénitentiaire conservent leur droit à la formation professionnelle.

1. Conditions de participation

Le dispositif de formation est organisé autour de 4 lieux de vie où se dérouleront les cours déclinée en 13 actions :

1. Le quartier femmes qui accueillent les femmes détenus : 1 action
2. Le quartier DAC (dispositif d'accroissement et d'activité) qui accueille les détenus ayant des peines : 2 actions
3. Le quartier QCDR (quartier centre de détention régional) qui accueille les détenus en fin de peine (-24 mois de prison) : 3 actions
4. Le secteur socio éducatif qui accueille les détenus de toute la détention : 7 actions

Chaque candidat peut présenter des offres pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

2. Profil du candidat

Pourront concourir au présent appel à projets, les opérateurs économiques :

- déclarés en tant qu'organismes de formation ou en cours de déclaration conformément à l'article L 6351-1 du Code du Travail.
- intervenant dans les domaines suivants et en capacité de justifier de leur expertise :
 - formation professionnelle continue
 - accompagnement des publics en difficulté
 - lutte contre l'illettrisme
 - développement personnel et professionnel
- pouvant justifier de leur capacité comme de celle de leurs intervenants à animer des formations en milieu carcéral. A minima, les candidats devront fournir avant le conventionnement, un extrait de casier judiciaire vierge pour chacun de leurs intervenants.

3. Choix du candidat

Le choix des candidats se fera en fonction de :

- L'adaptation générale de la réponse aux besoins exprimés
- La pertinence des objectifs généraux et opérationnels
- La bonne adaptation des contenus, méthodes et organisation pédagogiques
- La précision des modalités d'évaluation et des indicateurs qui s'y rattachent
- L'expérience de l'organisme candidat et de ses intervenants
- Des moyens matériels et humains mobilisés pour la réalisation des actions
- Des moyens mis en œuvre pour communiquer sur les actions

4. Contraintes

L'attributaire ne pourra procéder à aucune modification des programmes et contenus validés sans l'accord express et écrit de la DIECCTE et du centre pénitentiaire.

5. Objectifs des actions de formation

Les objectifs poursuivis par la formation seront formulés en termes de connaissances, de capacités, de compétences et tiendront compte des contraintes de durée. Les finalités de chaque action sont déclinées dans l'appel à proposition.

6. Programme des actions

L'organisme intervenant proposera un programme détaillé par action avec une durée estimée pour chaque séquence pédagogique.

7. Conditions d'organisation des actions

Nombre de participants : **10 stagiaires en fonction des contraintes de l'action**

8. Lieux de déroulement

Les actions se dérouleront dans les locaux mis à disposition par le centre pénitentiaire

**Quartier Champigny
97224 Ducos**

9. Modalités et indicateurs d'évaluation

Les modules de formations seront évalués par un questionnaire d'appréciation de fin de stage et un bilan pédagogique de l'action réalisé par l'intervenant.

10. Intervenant(s)- formateur(s)

Le(s) nom(s) et la qualité du ou des intervenant(s) seront obligatoirement précisés.

Le soumissionnaire devra fournir un CV et préciser son (leur) statut vis-à-vis de l'organisme, ainsi que son (leur) expérience pédagogique et le(s) champ(s) de compétences concernées.

Une présentation de l'organisme et des formateurs sera annexée à la réponse.

11. Calcul des coûts

Les coûts proposés par les candidats doivent couvrir l'intégralité de la prestation :

- a. Coût pédagogique de l'action de formation
- b. Déplacement des intervenants
- c. Accueil des stagiaires
- d. L'ensemble des coûts nécessités pour le bon déroulement de l'action (photocopies, etc.)

Le calcul des coûts doit tenir compte des éléments suivants :

- La salle de formation est mise à disposition par le CP

Le coût d'intervention est exprimé en cout heure/stagiaire, toutes taxes comprises.

Il comprend les frais pédagogiques d'animation, de préparation, de documentation, de duplication, d'utilisation du matériel pédagogique, des locaux et autres coûts nécessités pour le bon déroulement de l'action de formation. Les frais de déplacement seront à indiquer clairement.

12. Critères de sélection

Sont retenus comme critères de sélection :

- Les capacités professionnelles des candidats (les candidats doivent présenter une réelle expérience et des références dans le domaine des lots auxquels ils ont choisi de répondre.
- Les capacités techniques (notamment l'adéquation des moyens humains et matériels présentés avec les objectifs de qualité visés)
- La cohérence entre les objectifs visés, les moyens mobilisés, les délais prévus et les résultats attendus.
- Les capacités financières (par tout moyen, chiffre d'affaires, capitaux propres résultat d'exploitation, fonds de roulement)

13. Modalités de sélection

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- La valeur technique de l'offre (coefficient 6)
- Le prix de la prestation (coefficient 4)

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Le jugement des offres donnera lieu à un classement. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les pièces justificatives.

14. Modalités de règlement

Les prestations sont payées sur la base du service fait. En conséquence, le paiement du coût global pourra être échelonné dans le temps sur la base des réalisations.

Une avance peut être envisagée dans la limite de 10 % de la valeur globale du marché.

Dans ce cadre, les soumissionnaires pourront préciser leurs souhaits qui seront formalisés dans une convention matérialisant pour la bonne fin administrative, l'accord des parties.

15. Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 3 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres, une demande écrite aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Centre Pénitentiaire de Ducos
Service formation professionnelle des détenus
Quartier Champigny
97224 Ducos
tél : 0596 77 30 21.
fp.cp-ducos@justice.fr

Une réponse sera alors adressée, par fax, à tous les soumissionnaires ayant retiré le dossier, 2 jours ouvrés au plus tard avant la date limite de réception des offres.

LA DEMANDE DE FORMATION

DESCRIPTION DES ACTIONS

Liste des lots :

Lot n°1 : PREPA DIPLOME-MAF	12
Lot n°2 : Insertion-DAC	13
Lot n° 3 : PREPA DIPLOM-DAC.....	14
Lot n°4: PRE QUALIF CAP COIFF QCDR	15
LOT n°5 : PREPA SORTIE-QCDR.....	16
Lot n°6: CONST EMB TRAD- QCDR	17
Lot n°7 : CREA ENT – SOCIO	18
Lot n°8: PREPA DIPL HOM- SOCIO	19
Lot n°9: RAN 4/5- SOCIO	20
Lot n°10: ANIM LIEU RESS- SOCIO	21
Lot n°11: CQP AG PROP - SOCIO	22
Lot n°12: DEC MET/ORIENT - SOCIO	23
Lot n°13: REAP SAV BASE ILL- SOCIO	24

Quartier MAF (Maison d'Arrêt Femmes)

Lot n°1 : PREPA DIPLOME-MAF

Secteur d'intervention	MAF	
Type d'action	Pré qualifiante	
Public visé	Femmes Détenues	
Intitulé de l'action	PREPA DIPLOMES FEMMES	
Objectif	Faire avec la personne détenue un travail sur ses motivations et son orientation pour commencer à élaborer son projet individuel d'études et préparer un diplôme en adéquation avec son projet et son niveau d'étude	
Programmes	Contenu	Durée (H)
	Module Orientation	150
	Module Préparation diplôme	150
		150
durée	450 HEURES	
Période souhaitée	Novembre 2012 à Juin 2013	
Nbre de participants prévus	8 à 10 DETENUES	

Quartier DAC (Dispositif d'Accroissement et de Capacité)

Lot n°2 : Insertion-DAC

Secteur d'intervention	DAC	
Type d'action	Accompagnement vers l'emploi	
Public visé	tout détenu insérable	
Intitulé de l'action	Insertion	
Objectif	faciliter la réinsertion sociale et professionnelle de la personne incarcérée à sa sortie de prison pour lutter contre la récidive	
Programmes	Contenu	Durée (H)
	Module social	100
	Module orientation	100
	Module Insertion	200
Durée	400 heures	
Période souhaitée	Novembre 2012 à mai 2013	

Lot n° 3 : PREPA DIPLOM-DAC

Secteur d'intervention	DAC	
Type d'action	Pré qualifiante	
Public visé	JEUNES HOMMES DE 18 à 30 ANS	
Intitulé de l'action	Prépa diplômes jeunes	
Objectif	Faire avec le détenu un travail sur ses motivations et son orientation pour commencer à élaborer son projet individuel d'études et préparer un diplôme en adéquation avec son projet et son niveau d'enseignement.	
Programme	Contenus	Durée (H)
	Module Orientation	50
		150
	Module de préparation diplôme	250
	450 HEURES	
Période souhaitée	Novembre 2012 à JUIN 2013	
Nombre de participants prévus	10	

Quartier QCDR (Quartier Centre de Détention Régionale)

Lot n°4: PRE QUALIF CAP COIFF QCDR

Type d'action	Pré Qualifiante	
Public visé	Hommes Détenus Majeurs	
Intitulé de l'action	Pré Qualification Au CAP COIFFURE	
Objectif	Permettre aux candidats détenus de valider leur projet de réinsertion et d'apprendre les gestes techniques de bases du métier de coiffeur	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Techniques de coiffure	100
	Communication et vente	100
	Connaissances spécifiques à l'exercice de la profession de coiffeur	150
	Enseignement général	100
Durée	450H	
Période souhaité	Novembre 2012 A Juin 2013	
Nbre de participants prévus	10	

LOT n°5 : PREPA SORTIE-QCDR

Secteur d'intervention	QCDR	
Type d'action	Accompagnement vers l'emploi	
Public visé	Hommes détenus majeurs en fin de peine Insérable	
Intitulé de l'action	PREPARATION A LA SORTIE	
Objectif	Cette formation est une alternance de séances collectives et individuelles afin d'aider à l'élaboration d'un projet et permettre au détenu de confronter son projet à la réalité.	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Module citoyen	100
	Définir son projet de formation	100
	Construire son projet	
	Module orientation	50
	Module Insertion	200
Durée	450 heures X 2	
Période souhaité	Novembre 2012 à juillet 2013	
Nombre de participants prévus	10 x2 =20	

Lot n°6: CONST EMB TRAD- QCDR

Secteur d'intervention	QCDR		
Type d'action	Pré qualifiante (chantier école)		
Public visé	Hommes détenus majeurs en fin de peine		
Intitulé de l'action	Construction d'embarcation traditionnelle		
Élément de contexte	<p>Pour renforcer la cohésion et la notion de partage en détention, le centre pénitencier souhaite mettre place un atelier de construction d'embarquement traditionnelle avec comme finalité la livraison effective d'un canot. Le bateau sera fabriqué selon les normes et les caractéristiques techniques habituellement utilisées chez les constructeurs martiniquais. La formation comprendra une approche théorique et un volet pratique en atelier..</p>		
Objectif	<p>Renforcer la notion de partage dans une démarche pédagogique auprès des détenus.</p> <p>Avoir toutes les connaissances nécessaires à la construction d'une embarcation traditionnelle.</p>		
Programme	Contenu		Durée (H)
	Enseignement général		220
	Apports théoriques		100
	Atelier pratique		300
Durée	520 heures	Nombre de participants prévus	10

Secteur Socio Educatif

Lot n°7 : CREA ENT – SOCIO

Type d'action	Accès à l'emploi	
Public visé	Détenus en fin de peine intéressés par une création d'entreprise	
Intitulé de l'action	Création d'entreprise	
Objectif	Accompagner tous les porteurs de projet souhaitant créer un projet d'entreprise en leur transmettant une méthodologie, des outils d'aide à la décision ainsi que les connaissances nécessaires à leur futur métier de chef d'entreprise.	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Méthodologie de construction de projet d'entreprise	200
	Outils d'aide à la création d'activité	50
	Initiation au management de gestion de ressources humaines	200
Durée	450H	
Période souhaité	NOVEMBRE 2012 à MAI 2013	
Nbre de participants prévus	10	

Lot n°8: PREPA DIPL HOM- SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Pré qualifiante	
Public visé	Hommes détenus avec 1 longue peine	
Intitulé de l'action	PREPA DIPLOMES HOMMES	
Objectif	Faire un travail sur les motivations et l'orientation du détenu pour commencer à élaborer son projet individuel d'études et préparer un diplôme en adéquation avec son projet et son niveau d'étude	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Module Orientation	50
	Atelier de développement personnel	100
	Module Préparation diplôme	500
Durée	650 heures	
Période souhaité	Novembre 2012 à juin 2013	
Nbre de participants prévus	10	

Lot n°9: RAN 4/5- SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Pré qualifiante	
Public visé	Détenus hommes, moyennes et longues peines	
Intitulé de l'action	RAN niveau 4 et 5	
Objectif	Permettre aux détenus d'acquérir les bases nécessaires pour intégrer une formation qualifiante de niveau 5 ou 4 ou pour intégrer un emploi	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Formation remises à niveau	300
	Se former par rapport à un métier	100
	Module citoyen	50
Durée	450 h	
Période souhaité	NOVEMBRE 2012 à JUIN 2013	
Nbre de participants prévus	10	

Lot n°10: ANIM LIEU RESS- SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Développement et valorisation des compétences	
Public visé	Tout détenu souhaitant suivre une formation ou aller à l'école	
Intitulé de l'action	Animation du Lieu Ressources Accueil, repérage, orientation, tutorat	
Objectif	Cette action doit permettre l'émergence de l'employabilité des détenus, la construction de projets individuels de formation et/ou d'insertion en favorisant un apprentissage autonome, le tutorat pour les cours par correspondance	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Outils de positionnement.	6
Durée	6h par détenus X100 = 600 h	
Période souhaité	Novembre 2012 à Juin 2013	
Nbre de participants prévus	100	

Lot n°11: CQP AG PROP – SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Qualifiante	
Public visé	Détenus hommes courtes et moyennes peines	
Intitulé de l'action	CQP AGENT DE PROPLETE	
Objectif	Former les détenus au métier d'agent de propreté en leur permettant d'acquérir le titre professionnel.	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Savoirs professionnels	150
	Savoirs technologiques	150
	Savoirs généraux	100
Durée	450 H	
Période souhaité	Novembre 2012 à juin 2013	
Nombre de participants prévus	10	

Lot n°12: DEC MET/ORIENT - SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Découverte et valorisation des compétences et des métiers	
Public visé	Jeunes détenus de - de 25 ans	
Intitulé de l'action	Découverte des métiers/ aide a l'orientation	
Objectif	Permettre aux détenus de moins de 25 ans de découvrir les métiers porteurs d'emploi ainsi que ceux existants au sein de la prison afin de faire un choix de formation et d'emploi.	
Programme	Contenu	
	Initiation à la recherche sur la formation, la certification et l'emploi	150
	Construire son projet de formation	150
	Intégration	150
Durée	450 heures	

Lot n°13: REAP SAV BASE ILL- SOCIO

Secteur d'intervention	SOCIO	
Type d'action	Développement et valorisation des compétences	
Public visé	Destinée aux personnes détenues de faibles niveaux qui veulent s'investir dans une démarche d'acquisition des savoirs de bases	
Intitulé de l'action	Réapprentissage des savoirs de bases, illettrisme	
Objectifs	Permettre aux personnes en difficulté de lecture écriture de développer leurs connaissances de base en vue de faciliter et d'améliorer leurs démarches d'insertion sociale, culturelle et/ou professionnelle...	
Objectifs pédagogique	<p>Les apprenants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre des écrits • produire des écrits • calculer • raisonner • mettre en place des stratégies de mémorisation 	
Programme	Contenu	Durée (H)
	Accueil	10
	Ateliers Lecture/écriture/Calcul/mémoire /Raisonnement Logique Ateliers complémentaires : théâtre, jeux de mots, jeux de rôle	100
	Multimédia Démarches administratives Développement personnel	40 100
durée	8 MOIS	Nombre de participants prévus : 10x2

PRECISIONS POUR LES REPONSES

L'action de formation devra proposer une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques. Elle devra favoriser les échanges et les partages d'expériences entre les participants. S'agissant de l'analyse de la pratique, le travail se fera à partir du matériel apporté par le centre de formation.

Il s'agira d'identifier les spécificités des pratiques de chaque stagiaire et de construire avec eux les stratégies nouvelles d'apprentissage.

- Période de réalisation souhaitée pour les actions : à partir de NOVEMBRE 2012